

COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE

- : -

ARRÊTÉ DU MAIRE



Portant mise à jour des annexes sanitaires du plan local d'urbanisme approuvé le 29 septembre 2006

Le Maire de la Commune de Marles-en-Brie,

Vu l'article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales relatif aux délimitations notamment des zones d'assainissement collectif, les zones relevant de l'assainissement non collectif et les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols,

Vu le chapitre III Procédure d'élaboration, d'évaluation et d'évolution du plan local d'urbanisme du Titre V Plan local d'urbanisme (parties législatives et réglementaires) du code de l'urbanisme,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 153-43 relatif aux annexes et R. 153-8 relatif à la mise à jour des annexes du plan local d'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 29 septembre 2006 et, modifié le 4 mars 2008,

Vu la délibération du conseil municipal, du 12 décembre 2018, portant actualisation du schéma directeur d'assainissement et du zonage d'assainissement des eaux usées et approbation du projet de zonage des eaux pluviales,

Considérant qu'il convient d'inclure, à titre informatif, dans les annexes du plan local d'urbanisme (P.L.U.) les annexes sanitaires,

ARRÊTE

Article 1 : Les annexes sanitaires du plan local d'urbanisme de la commune de Marles-en-Brie sont mises à jour à la date du 20 avril 2019 pour intégrer les plans de zonage des eaux usées et pluviales approuvés par délibération du 12 décembre 2018.

Article 2 : Sont annexés au plan local d'urbanisme, la délibération du conseil municipal de la commune de Marles-en-Brie du 12 décembre 2018, portant actualisation du schéma directeur d'assainissement et du zonage d'assainissement des eaux usées et les plans de zonages des eaux usées (Marles-en-Brie Bourg – Marles-en-Brie Sud et le plan des réseaux).

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché de façon continue aux portes de la mairie durant un mois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Préfet de Seine-et-Marne,
- Madame la Sous-Préfète de Provins,
- Monsieur le Directeur de La Direction Départementale des Territoires de Meaux.

**Fait à Marles-en-Brie, le 17 avril 2019,
Le Maire,**

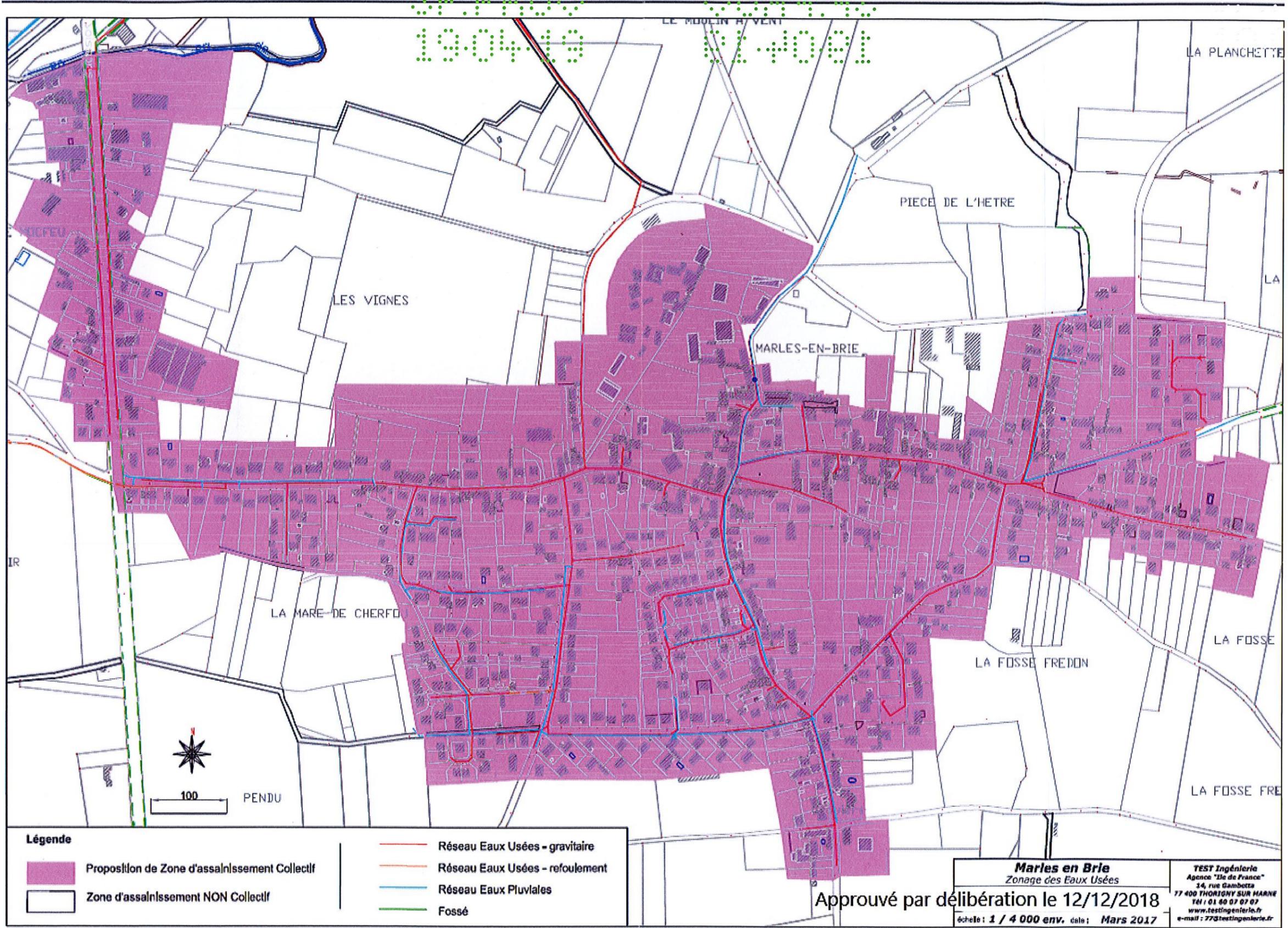


Stéphane Bonnel

Le Maire :

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

. Transmis le : **18 AVR. 2019**



Légende

Proposition de Zone d'assainissement Collectif
 Zone d'assainissement NON Collectif

Réseau Eaux Usées - gravitaire
 Réseau Eaux Usées - refoulement
 Réseau Eaux Pluviales
 Fossé

Marles en Brie
Zonage des Eaux Usées

Approuvé par délibération le 12/12/2018

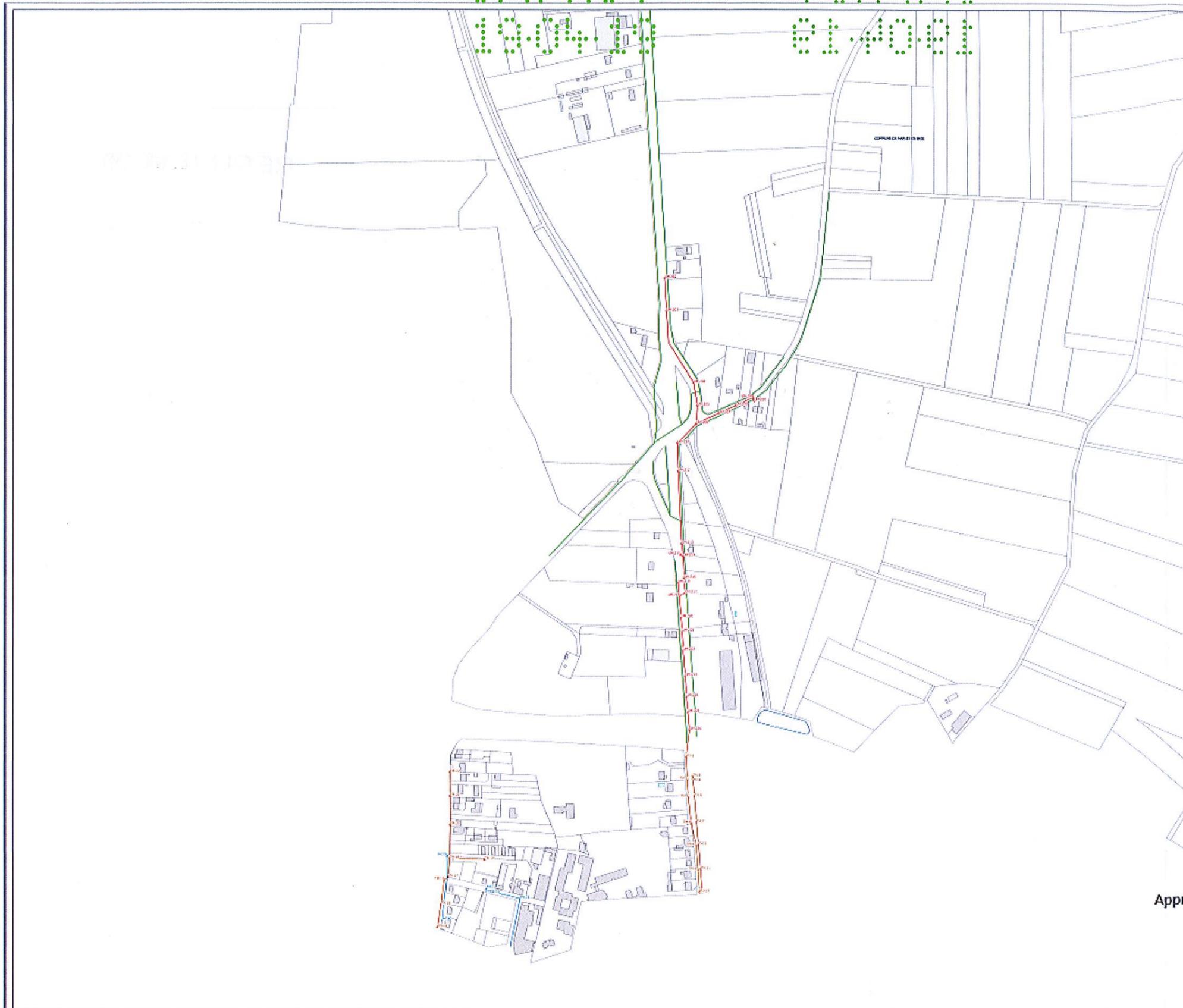
échelle : 1 / 4 000 env. date : Mars 2017

TEST Ingénierie
 Agence "Ile de France"
 14, rue Gambetta
 77 400 THORIGNY SUR MARNE
 Tél : 01 60 07 07 07
 www.testingenierie.fr
 e-mail : 77@testingenierie.fr

SP PROV
1004 14

0004 02
01 4001

SP PROV
1004 14



- LEGENDE**
- Regard Eau Usée
 - Regard Arrière
 - Regard Eau Pluviale
 - TE_Soliveau_Eau Usée
 - TE_Niveau_Arrière
 - TE_Niveau_Eau Pluviale
 - TE_Pondif

SIAEPA de la Houssaye-en-Brie
Communes de Houssaye-en-Brie, des Chapelles Bourbon,
de Marles-en-Brie, de Crevecoeur-en-Brie

**SCHEMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT
Marles-en-Brie - SUD**

Plan des réseaux d'assainissement
Planche 7/7
Approuvé par délibération le 12/12/2018

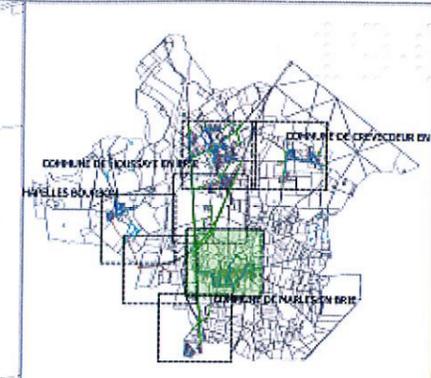
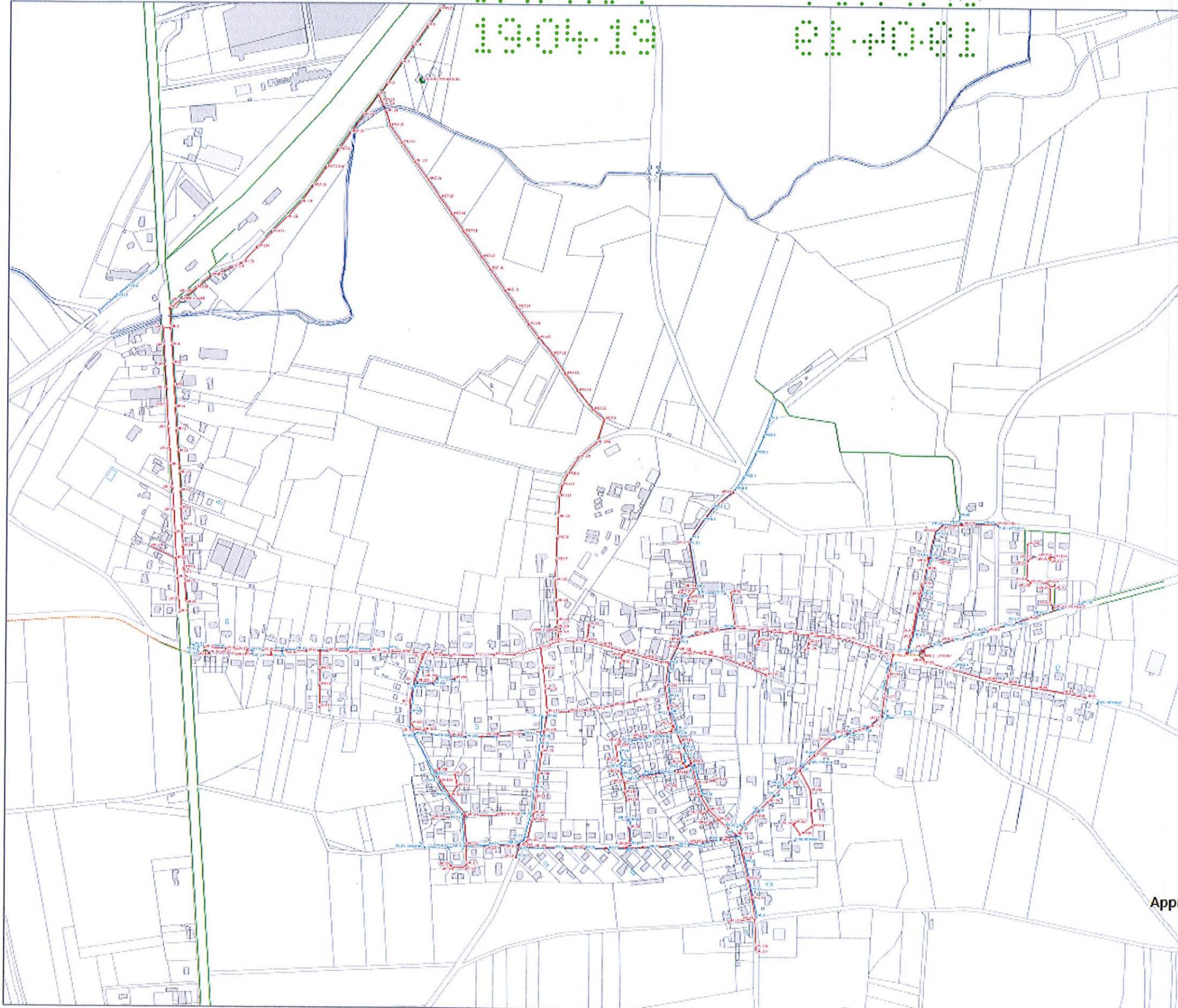
TEST Ingénierie
Assainissement "de la France"
14, rue Gambetta
78100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 47 38 40 00
www.testingenierie.fr
e-mail : test@testingenierie.fr



Relevé	Date	Échelle	Échelle
		Sur le terrain	1/5000
		Dessiné par	S.C.

SP.PROJ
19.04.19

UN99.02
01.10.01



- LEGENDE**
- Point de traitement, Eau Verte
 - Regard Cas Usité
 - STP
 - Gras
 - Grise
 - Grise Avalée
 - Puits d'entretien
 - Regard Eau Morte
 - Regard Ouvrage d'entretien
 - TL Réseau Eau Verte
 - TL Réseau Eau Usée
 - TL Réseau Eau Pluviale
 - TL Fossil

SIAEPA de la Houssaye-en-Brie
Communes de Houssaye-en-Brie, des Chapelles Bourbon,
de Marles-en-Brie, de Crevecoeur-en-Brie

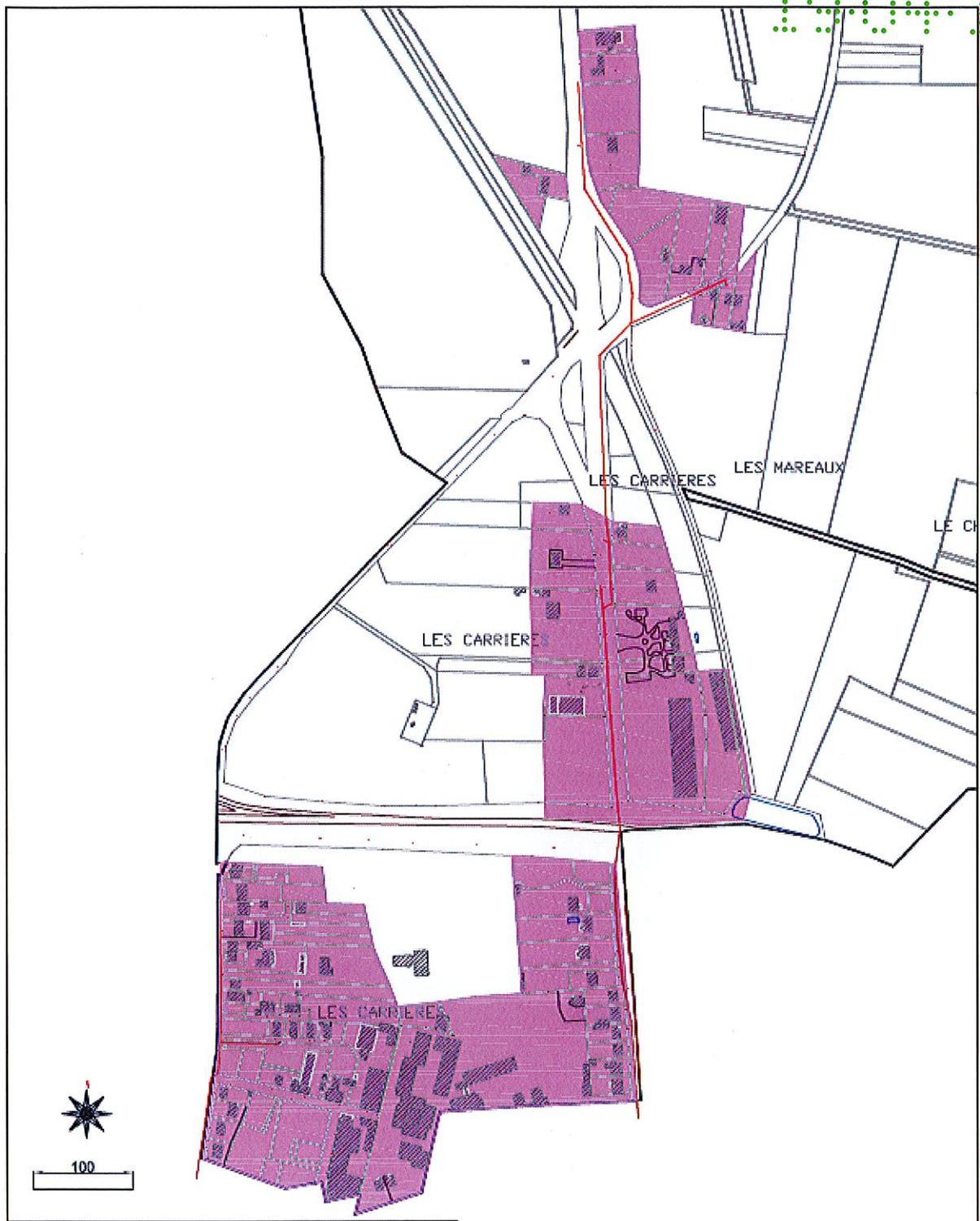
**SCHEMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT**
Marles-en-Brie

Plan des réseaux d'assainissement
Planche 6/7
Approuvé par délibération le 12/12/2018

TEST Ingénierie
Avenue "18 de France"
15 rue Dombasle
77400 Torcy-en-Brie
Tel. 03 28 87 87 87
www.testingenierie.fr
e-mail : testingenierie@b



Index	Date	Echelle	Échelle
	04/11/2017		1:5000
		Élaboré par	
		D.C.	



Légende	
	Proposition de Zonage d'assainissement Collectif
	Zone d'assainissement NON Collectif
	Réseau Eaux Usées - gravitaire
	Réseau Unitaire - gravitaire
	Réseau Eaux Pluviales
	Fossé

Approuvé par délibération le 12/12/2018

Marles en Brie - Sud <i>Zonage des Eaux Usées</i>		TEST Ingénierie Agence "Ile de France" 14, rue Gambetta 77 400 THORIGNY SUR MARNE Tél : 01 60 07 07 07 www.testingenierie.fr e-mail : 77@testingenierie.fr
échelle : 1 / 5 000	date : Mars 2017	